

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured cover/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
La titre de l'an-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

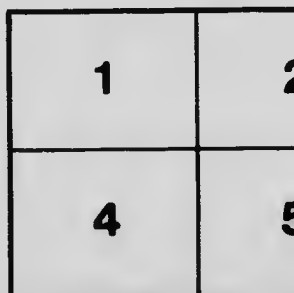
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemple filmé fut reproduit grâce à la générosité de :

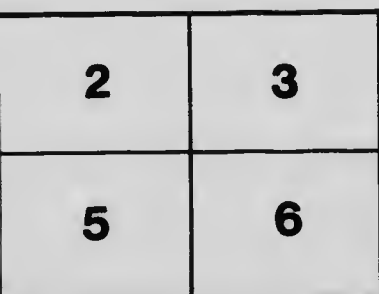
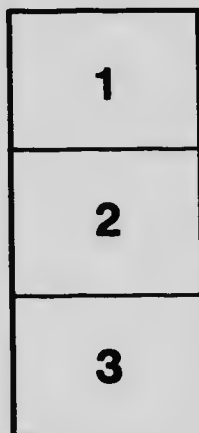
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemple filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

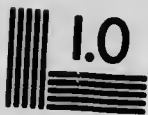
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.45

2.8

2.5

1.50

1.56

3.2

2.2

1.62

1.71

3.6

1.80

1.88

1.96

2.04

2.12

2.20

2.28

2.36

2.44

2.52

2.60

2.68

2.76

2.84

2.92

3.00

3.08

3.16

3.24

3.32

3.40

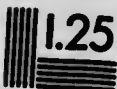
3.48

3.56

4.0

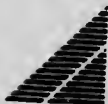
2.0

1.8



1.4

1.6



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



FEUILLES DE COMBAT

OLIVAR ASSÉLIN

Le Son de la Pensée

1917

... que le ...
... ou bien à l'endroit
... connu aux ch...

... l'abater
... la. ... Saint-
... Mgr. ...
... Coupe

... à cha
... 10,000
... du bien
... françaises

... de ces

NOTA

... en ...
... et ... les
... à ...
... en ...

... chez
... de l'...

M. Assélin
1917

FC134

A89

1913

Dédicace

*A Doucny, pour le vengeur des va-
queus, des baneraches et des bédouilles qui
se sont glissés dans la famille et qui vou-
draient dénaturer le manoir.*

1er Avertissement

Cet ouvrage n'engage d'aucune responsabilité que
celle de l'auteur.

2e Avertissement

Parce qu'on n'est pas des bédouilles.

Et aussi parce qu'on ne voudrait pas livrer
la Croix et le Vierge au plaisir de reproduire tout
à leur aise.

Cet ouvrage a été imprimé et distribué par
l'Agriculture.

Asselin et la Pensée Française

(De l'ACTION du 26 juillet)

Tous nos lecteurs ont dû lire avec grand intérêt l'interview de M. Asselin sur l'oeuvre de la Pensée Française, que nous publions aujourd'hui dans un autre endroit du journal.

Voici pourtant d'autres déclarations qui peut-être ne retiendront pas moins vivement leur attention. Elles émanent de la maison bien connue Johnson & Dagenais, laquelle offre présentement en vente 350 arpents de terre à subdiviser en lots, au centre du beau village de Chambly-Bassin.

Ce splendide lopin, à 50 peds de la gare, a 9 arpents de façade sur le chemin public. Il réunit les charmes de la campagne aux avantages de la ville.

FACILITE DE COMMUNICATIONS. Le village est relié à Montréal par la voie ferrée du Central-Vermont et par une ligne de tramway qui donne un service de 15 trains par jour. Nos terrains se trouvent au centre du village et à environ 50 peds de la gare de la Compagnie de la Rive-Sud. Une route modèle se construit actuellement entre Chambly et Longueuil.

ENDROIT IDEAL. Le village de Chambly-Bassin possède tous les avantages modernes: aqueduc perfectionné, lumière électrique, trottoirs en ciment, etc. En face du village, la rivière Chambly, une des plus belles du Canada, forme un bassin de trois milles de long sur deux milles de large. Endroit hors pair pour la pêche et tous les sports nautiques. Cette propriété est à vendre en bloc. Il n'y a pas sur le marché de plus beau placement pour les successions ayant de forts placements à faire ou pour les spéculateurs désireux d'acheter des terrains en vue de les subdiviser. Pour détails supplémentaires, s'adresser à

JOHNSON & DAGENAI

COURTIERS D'IMMEUBLES

Rue Saint-Jacques, 58

Téléphone : Main 1404





(De l'Action du 26 juillet 1913)

Tout compte fait, le Sou de la Pensée française a rapporté un peu plus de quinze mille piastres. Un rédacteur de l'Action a demandé au père du mouvement, M. Olivar Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ce qu'il fallait penser de ce résultat. Voici textuellement la réponse de M. Asselin.

A PROPOS DE PENSÉE FRANÇAISE

Si nous n'étions que catholiques, nous n'aurions pas lieu de fêter la Saint-Jean plutôt qu'un autre jour; pour affirmer cette croyance religieuse, il suffit de célébrer, par exemple, la Fête-Dieu. Les cérémonies religieuses que nous mêlons à la Saint-Jean ont pour but de marquer le caractère catholique que les événements ont donné chez nous à la langue, à la pensée, à l'action française; mais la fête est et doit rester avant tout une fête française, pour se distinguer d'autres fêtes nationales qui ont également le cachet catholique.

La Saint-Jean, fête nationale canadienne-française, n'avait jamais, depuis longtemps, donné lieu à la moindre manifestation pratique de l'esprit, de la pensée française; les processions qu'on faisait par les chemins, les feux qu'on allumait sur les collines, les messes mêmes qu'on allait entendre dans les temples ou sur les places publiques, étaient devenus autant de rites

machinaux, dont le croissant éclat coïncidait avec l'affaiblissement de la conscience, de la dignité, de la volonté nationale.

Pour rendre à la fête sa signification, nous avons cru devoir inviter la population canadienne-française à souscrire ce jour-là d'une manière tangible à une forme quelconque d'action française: de là l'institution du Sou de la Pensée française; à une forme indiscutable d'action française: de là notre résolution de verser cette année le Sou au fonds de défense de l'enseignement français en Ontario.

Nous disons *pensée française* par opposition à la pensée anglo-saxonne, parce que la langue française implique pensée française, c'est-à-dire une certaine façon de sentir, de penser, de juger, propre à la race française.

C'est cette manière de sentir, de penser, de juger, que nous devons tenir à honneur de cultiver en nous, sans laquelle nous, de sang français, nous serions, dans l'ordre intellectuel, des bâtards ou des dégénérés.

Les Américains, sortis comme nous d'une race plus ancienne, sont comme nous devenus, sous les influences multiples du milieu, une race distincte. Il y a aujourd'hui une race américaine à côté de la race anglaise comme il y a une race canadienne, ou, pour être plus précis, une race canadienne-française, à côté de la race française. Mais la race américaine est une race anglaise; si elle existait comme nous parmi des races étrangères, et qu'elle fût comme nous attaquée dans sa langue, ce qu'elle aurait à défendre, ce

n'est pas la pensée américaine, c'est la langue, la pensée anglaise.

Ce que les six millions d'Autrichiens allemands essaient de faire triompher en Autriche, ce n'est pas la pensée autrichienne, et pas davantage la pensée autrichienne-allemande, c'est la pensée allemande.

Dans l'ordre politique, les Belges de langue française sont purement et simplement des Belges; même dans l'ordre intellectuel ils ont un caractère particulier, en ce qu'ils allient à la langue française une tournure d'esprit plutôt germanique; mais quand, par la parole, par la plume, par l'action législative et administrative, ils travaillent à la diffusion du français. — du français par où ils se distinguent d'autres Belges à tournure d'esprit germanique, — ce n'est pas la pensée belge qu'ils servent, c'est la pensée française.

Ces vérités prud'hommesques, à la démonstration desquelles, dans tout autre pays que le nôtre, un homme intelligent rougirait de s'attarder, un publiciste dont nul ne contestera le sens profondément canadien, M. Henri Bourassa, en a tiré la conséquence nécessaire, qui est que notre race, anémiée dans sa pensée par un siècle et demi d'isolement, ne survivra intellectuellement qu'en se rapprochant du foyer de la culture, de l'esprit français. Au dernier congrès du Parler français, pendant que d'autres s'attardaient puérilement sur la nécessité de combattre l'anglicisme par la grammaire et le dictionnaire, M. Bourassa, allant, selon son habitude, au fond des choses, disait :

Le deuxième élément nécessaire à la conservation de la langue, c'est de l'alimenter sans cesse à la source d'où elle provient, à la seule source où elle puisse entretenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire en France.

Qu'on me permette de toucher en passant à la question souvent agitée — peut-être plus dans le milieu discret des maisons d'enseignement que dans le grand public — du danger que nous courrons pour notre foi et notre moralité à cause du dévergondage de la littérature contemporaine. A cette crainte, je ferai une première objection qui n'est pas philosophique je l'avoue, mais qui ne manque peut-être pas d'un certain bon sens; c'est que si, par crainte du poison, on cesse de se nourrir, on meurt de faim, ce qui est une façon tout aussi sûre que l'autre d'aller au cimetière. Si nous laissons dépérir la langue faute de l'alimenter à sa véritable source, elle disparaîtra, et si la langue périt l'âme nationale périra, et si l'âme nationale périt, la foi périra également. (Appl).

D'ailleurs, le danger de l'empoisonnement est-il si grand? Si dans la littérature française contemporaine, le poison n'est pas ménagé, est-il nécessaire d'ajouter que le contre-poison y surabonde? Au lieu de chercher à fermer la porte aux oeuvres littéraires françaises, afin d'empêcher les oeuvres mauvaises de passer, ouvrons-la plutôt toute grande à ce qu'il y a d'admirable, de généreux, d'idéaliste, de fort, de grand, dans cette production éternelle du génie français dont il semble que Dieu ait voulu faire, dans l'ordre intellectuel, la continuation du génie grec, et dans l'ordre moral, le foyer principal de la pensée chrétienne et de tous les apostolats généreux.

Le croira-t-on? un des reproches que l'on a faits à ce mouvement défensif de la langue, de la pensée française, ç'a été de s'être mis sous l'invocation de la Pensée française.

Il y a parmi nous des gens qui croient que la langue peut vivre indépendamment de la pensée. C'est à ce groupe, peu nombreux mais influent, que nous devons de n'avoir pas encore une école normale supérieure dans un pays où l'enseignement secondaire

fondé il y a cent ans, compte aujourd'hui une vingtaine de maisons. C'est lui qui est responsable de la médiocrité presque générale de notre enseignement secondaire, encore plus à déplorer que les défauts de notre enseignement primaire, car, si on ne lui a pas préparé l'esprit à l'étude de tous les problèmes, l'élève de l'école secondaire — presque invariablement appelé chez nous à un rôle dirigeant — ne comprendra les besoins ni de l'enseignement primaire ni de l'enseignement supérieur.

Il en est d'autres qui, assez intelligents pour comprendre la relation du cerveau à la langue, ne veulent pas de la pensée française tout bonnement parce que c'est la pensée française. La pensée française ne les effraierait pas si elle venait d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, de Patagonie; mais comme, dans l'ordre naturel des choses, la pensée française doit venir de France, la pensée française est chose dangereuse, et il ne faut pas de la pensée française. Que les Hanotaux, les Bazin et les Lamy ne s'y trompent pas; qu'ils ne se laissent pas leurrer par des salamalecs de protocole: il existe à l'endroit de la France, dans certains milieux canadiens-français, une méfiance haineuse qui n'est pas près de disparaître. M. de Mun prend part à un banquet de la *Revue Hebdomadaire* avec M. Barthou, Paul Adam et vingt autres hommes politiques et écrivains libre-penseurs, et il est fier d'eux, et ils sont fiers de lui, et il les applaudit, et ils l'applaudissent, parce que, malgré leurs divisions religieuses, ils ont une manière commune de dans un pays où l'enseignement secondaire,

sentir, de penser, d'aimer, de haïr, de parler, de juger, — manière qui est par elle-même la fleur suprême du coeur et le grand oeuvre du génie humain. Hanotaux, Barthou, Lamy, Bazin, acceptent avec joie la mission de venir ensemble nous apporter quelques échos du génie français : ceux-là libre-penseurs et ceux-ci catholiques, ils ont, avec des opinions et des attaches religieuses ou philosophiques diverses, un amour commun, celui du verbe français, de la pensée française. Pour un certain nombre de nos compatriotes, le génie français n'a pas de beauté par lui-même et n'est admirable qu'en autant qu'il se confond avec l'idée catholique ; comme fait purement intellectuel, il leur est suspect, ou tout au moins indifférent.

De là ce spectacle attristant et grotesque à la fois, que pendant que, tout en servant incidemment, et avec joie, la cause de l'enseignement catholique, nous luttons de notre mieux pour la langue, pour l'esprit français, des journalistes qui par leur lourdeur d'esprit, leur manie de distinguer où ils ne savent même pas définir, n'ont presque plus rien de français et sont comme un exemple de ce que devient une race en reniant ses origines — épais Béotiens comme il s'en trouve dans les populations ralliées de l'Alsace ou de la Pologne prussienne, — ne pouvaient parler de nous et de notre entreprise qu'une écume bovine à la bouche.

Donc, le nom même du mouvement a été auprès d'un certain nombre un premier obstacle.

A PROPOS DE PROCESSIONS

Nous avons eu aussi contre nous les partisans du vieil état de choses. Et nous ne voulons pas ici parler de quelques vénérables ganaches qui, évincées de la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal par une jeunesse lasse de leurs gnan-gnan, ont porté discrètement jusqu'au francophobe *Herald* leurs doléances séniles (1), mais de tous ceux, jeunes et vieux, qui regardent comme une tradition sacrée la manière dont on a fêté par le passé la Saint-Jean.

(1) D'un article d'ailleurs très sympathique de Graindorge dans le *Canada*, je relève ces passages:

"M. Asselin attaque brutalement ses prédécesseurs à la Société Saint-Jean-Baptiste...."

"Il est trop intelligent pour ne pas comprendre tout ce que son attitude à l'égard de ses prédécesseurs a de prétentieux et de maladroit. Au lieu de répéter sans cesse: "Avant moi, rien de bon ne s'est fait, ne vaut-il pas mieux s'étudier à railler à sa cause tous les membres de la Saint-Jean-Baptiste?..."

"De même il est mal venu, à mon avis, de s'en prendre, dès la première heure, à tous ceux qui n'ont pas souscrit à l'oeuvre...."

"M. Asselin, nature ardente et volonté âpre, dans sa soif de réussir promptement ne peut comprendre que qui que ce soit hésite à son appel. Si l'on refuse, c'est qu'on est un crétin ou un mauvais riche."

"Mais que voilà une pauvre tactique! Ne vaut-il pas mieux essayer de convaincre les gens que de se rebiffer à leur indifférence "ou à leur abstention?"

M. Rinfret croit avec moi que la Saint-Jean-Baptiste doit être avant tout une fête française. Il trouve que j'ai bien raison d'écrire qu'il existe à l'endroit de la France, dans certains milieux canadiens-français, une méfiance haineuse qui n'est pas prêt de disparaître. Comme moi il déplore et condamne les cirques "patriotiques." Il déclare aimablement que les quelques paragraphes que je consacre au

Dans la circulaire où j'annonçais aux membres de la Société de Montréal l'institution du Sou de la Pensée française, je disais :

“La fête ne consistera pas en processions et en feux d'artifice; nous croyons que, pour les races menacées dans leur existence, ces manifestations ont quelque chose de puéril, qui ne sert qu'à susciter la pitié dédaigneuse des autres races; que c'est dans le recueillement que les groupements ethniques comme le nôtre doi-

mouton “sont parmi les meilleurs de l'Interview”, et qu'il est vrai que ce sont surtout les adversaires de M. Langlois qui ont, par leur bêtise, fait à ce publiciste sa popularité. Et ainsi de suite.

Et toutes ces idées paraissent si justes à M. Rinfret qu'il ne voit presque pas qu'on puisse ne pas les partager.

S'il réfléchit que c'est sous le règne de nos prédécesseurs — de nos prédécesseurs pris en bloc, évidemment, car il y a eu parmi eux de louables exceptions, — que le mouton a bêlé en souverain et que les cirques ont remplacé l'action; et s'il réfléchit aussi que loin de vouloir s'amender, ces braves vieillards, vaincus après une lutte de cinq années, ont les uns par ignorance, les autres par dépit personnel, sournoisement combattu le mouvement de la Pensée française, M. Rinfret nous pardonnera les qualificatifs sévères que nous appliquons à ce groupe, maintenant infime.

Je dis quelque part que “nous ne ferons pas la Société aux bons patriotes qui croient à ce qu'on est convenu d'appeler irrévérencieusement le Mouton”; et ailleurs que “les organes officiels de l'ignorance et un certain nombre d'hommes sincères mais abusés nous accusaient d'attaquer l'Agneau de Dieu”; et ailleurs encore, que nous invitons tous les patriotes à entrer dans la Société, “qu'ils croient ou non au mouton”.

Il n'est donc pas vrai que j'injurie tous ceux qui ne partagent pas mes idées.

Quant aux journalistes que j'appelle des crétins, je défie bien M. Rinfret de prouver qu'ils sont ou qu'ils pourront jamais devenir autre chose.

O. A.

“vent mûrir leurs résolutions et chercher
“les moyens de les accomplir.”

Il eût peut-être mieux valu dire :

“La fête ne consistera pas uniquement
“en processions et en feux d'artifice. Ces
“manifestations, lorsqu'elles ne sont pas
“accompagnées d'oeuvres pratiques, ont
“quelque chose de puéril.....”

Aucun esprit ouvert, cependant, ne pouvait se tromper sur mon intention ; en soi, qu'est-ce que le progrès de la pensée française peut avoir à craindre d'un défilé digne et bien ordonné, ou des feux traditionnels de la Saint-Jean ? Ce qu'avec une multitude de mes compatriotes je voulais condamner, c'était d'abord notre habitude, dans une grande ville comme Montréal, de dépenser tout notre argent en réjouissances, sans en rien réserver pour les oeuvres ; et aux défenseurs irréfléchis de cette tradition, il me suffira de rappeler que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui, avec ses sections, dépensa vingt-cinq à cinquante mille piastres en parades et en pétarades l'année qu'elle posa la pierre angulaire du monument Lafontaine, n'a pas encore recueilli ni souscrit un sou pour ce monument. Mais ce que je visais non moins, c'était l'ineptie de la plupart de nos cortèges historiques. Pour qu'un cortège historique ne prête pas à rire, non seulement il doit être conçu avec magnificence — et alors il coûte cher, et alors il détourne de fins plus utiles un argent précieux, — mais aussi avec goût. Exception faite des grands “pageants” du trois-centième centenaire de

Québec, quel a été chez nous, depuis vingt-cinq ans, le spectacle de ce genre qui ne fût plus ou moins risible aux yeux des hommes d'esprit? Quant à leurs bons effets sur le patriotisme, sinon sur le goût populaire, c'est de l'inconscience pure et simple d'en parler. La société ou le gouvernement qui, avec un prix de \$5,000, provoquerait la rédaction d'une petite histoire héroïque du Canada français à l'usage des enfants des écoles primaires, illustrée à la manière des contes de la Maison Mame, aurait fait quelque chose pour la race; en faisant une fois par année admirer à la plèbe, au prix de plusieurs fois cette somme, le trappeur qui, trahi par ses étrières, s'entaille le bas du dos sur son couteau de chasse, l'Indien qui éperonne son cheval avec son tomahawk (à propos, combien y avait-il de cavaliers parmi les guerriers sauvages du Canada?), le Montcalm qui porte l'épée à droite, et ainsi de suite, non seulement on contribue à développer ce goût barbare qui se manifeste dans la plupart de nos monuments et de nos affiches publiques et privées, mais l'on fait à peu près autant pour l'éducation patriotique du peuple que les barnums du Sohmer Park ou du Dominion Park. Et quant à l'influence récréative, n'est-elle pas payée un peu cher, dans un pays où, pour vingt-cinq sous, on peut aller voir deux équipes de crosse s'entr'assommer, le tau-reau de Néromus prendre stoïquement sa dose de poivre rouge, une douzaine d'auto-poloïstes s'enfoncer mutuellement leurs voitures dans les côtes, les lutteurs de

Kennedy se crever les yeux, se lacérer les entrailles, se disloquer les chevilles.

Le fait brutal, c'est celui que je signalais tantôt, à savoir, que chez nous l'abaissement de la conscience nationale, l'affaiblissement de la pensée française et même du véritable esprit catholique, a coïncidé avec la période des cortèges et des péta-rades. Il serait certes excessif de conclure que ceci a engendré cela; mais le moins qu'on en puisse conclure, c'est que la fierté, la vaillance, la vigilance patriotique d'un peuple, ne sont pas forcément en raison de l'argent qu'il consacre aux cirques à caractère plus ou moins historique.

Que si l'on propose comme alternative les simples processions avec drapeaux, bannières et musique, qui, en réunissant de grandes masses d'hommes, dans un mouvement commun, seraient, quoique peu coûteuses, éminemment propres à faire entrer dans le peuple l'idée de l'union, nous voilà d'accord. Le mémorable défilé du Congrès eucharistique aurait-il été, je ne dirai pas plus, mais seulement aussi éloquent, agrémenté de quelques singeries de mauvais goût? Quelle manifestation du 24 juin eut jamais, au Canada, le sens profond et la portée morale du serment patriotique prêté par la jeunesse au pied du monument Maisonneuve lors du 250^e anniversaire de la mort de Dollard? Mais comment se fait-il que, des manifestations de cette nature, on n'en ait jamais vu à Montréal au 24 juin? N'est-ce pas la preuve que pour l'heure il importe moins d'entretenir parmi le peuple la passion des cirques, que

d'y cultiver, par la parole et par l'exemple, la réserve nécessaire aux races vaincues, la dignité, et surtout, ces qualités éminemment françaises: la mesure, le bon sens, et le goût.

L'idée de remplacer les mascarades et les pétarades par des manifestations plus sobres, et, en tout cas, plus pratiques, n'en a pas moins provoqué des résistances dans certains milieux.

L'ABSTENTION DE QUEBEC.

Indifférence ou haine à l'égard de la pensée française, attachement irraisonné aux cirques: tels étaient donc les deux principaux sentiments que nous avons à combattre.

Ces sentiments auraient vite disparu chez les gens de bonne foi; deux incidents qui se produisirent durant la lutte vinrent au contraire les fortifier.

Le premier de ces incidents fut le refus de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec de se joindre à nous.

Québec aime à s'intituler l'Athènes de l'Amérique, et toute désopilante que cette manie paraisse, quand, après avoir mis Québec en regard de New-York, de Boston, de Philadelphie, de Buenos-Ayres ou même de Chicago, on met ce que fut Athènes à côté de ce qu'est Québec, il faut savoir reconnaître le lustre que des noms comme Garneau, Crémazie, Casgrain, Goselin, Rivard, Chapais, Gagnon, Lemay, Myrand, jettent sur une ville provinciale de 75,000 âmes. Mais il serait difficile de trouver, dans toute l'histoire du Canada

français, rien de plus mesquin, de plus sot, ni, disons le mot, de plus vil, que les termes dans lesquels la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec condamna le Sou de la Pensée française. Moi qui connais M. Ad-jutor Rivard depuis des années, et qui avais toujours vu en lui un des champions de la pensée française (car de même qu'il ne défend pas la langue canadienne-française, mais la langue française, il défend la pensée française et non la pensée canadienne-française), je me demande encore pourquoi ce secrétaire général d'un Congrès du parler français est allé signer avec des citoyens comme les Pin et les Lockwell un ordre du jour qui, par la bêtise et la perfidie de ses considérants, restera comme le monument de ce que peuvent produire, à une heure grave de la vie nationale, une demi-douzaine de provinciaux envieux et méchants constitués en autorité. On a prétendu se tenir à l'écart parce que la Société de Québec pourrait recueillir davantage d'une autre manière : maintenant que tout est rentré, et que l'on sait que cette ville a souscrit pour sa part un peu plus de \$300—car la souscription du Congrès du parler français vient en réalité de tout le Canada français,—ce qu'il reste à Québec, c'est la satisfaction d'avoir eu comme à l'ordinaire un beau cirque, mais aussi d'avoir fait perdre quelques milliers de piastres aux Canadiens-Français d'Ontario en encourageant contre nous, par sa vilénie, à Montréal les vieilles ganaches du patriotisme à panache et à ferblanterie, un peu partout les éléments les moins éclairés et les

plus crapuleux de la population. Au lendemain de la publication de ma lettre, je rencontrai un buveteur qui me dit très sérieusement: "Nous, les hôteliers (c'est ainsi qu'ils aiment à s'intituler quand ils ont mis un vieux sofa dans un coin de la buvette et un sandwich sur le bout du comptoir), nous avons toujours donné libéralement pour la Saint-Jean-Baptiste quand il y avait des processions: le public entrainait un coup, et ça faisait notre affaire. Croyez-vous que nous allons souscrire si les processions sont supprimées?" Voilà une des classes de gens que la résolution de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a jetés dans le ravissement. Inutile de dire qu'à très peu d'exceptions près ils se demandent, eux aussi, où nous mène la Pensée française.

L'ALLOCUTION DE SA GRANDEUR Mgr BRUCHESI SUR L'AGNEAU

Le second incident fut l'allocution de Monseigneur de Montréal à Saint-Jean-Baptiste, sur l'agneau.

Il y a dans les Ecritures et dans la liturgie catholique des passages où le Messie-Rédempteur est comparé à l'agneau sacré des sacrifices; partir de là pour prétendre que la suppression de l'agneau dans nos processions serait un acte anticatholique, c'est un peu forcer la note. Les premiers chrétiens se reconnaissaient au signe du poisson: s'ensuit-il qu'on ne pourra plus dire du mal du maquereau sans manquer de respect à l'Eglise? faudra-t-il désormais éviter de qualifier de requin

un usurier et de petit poisson un malhonnête homme? On peut vouloir le maintien de la tradition chrétienne dans nos sociétés nationales, et souhaiter que le glorieux *labarum* de Constantin: *In hoc signo vinces*, remplace un jour dans nos défilés l'agneau devenu chez nous, bien moins qu'un symbole religieux, l'emblème de la soumission passive et stupide à toutes les tyrannies.

Admettons cependant qu'en matière patriotique il faille tenir compte de la signification traditionnelle des symboles; que saint Jean-Baptiste et son agneau, représentant, semble-t-il, le rôle de précurseur de la foi joué en Amérique par le peuple canadien-français, doive, pour cette raison, continuer de figurer dans les processions du 24 juin: est-ce à dire qu'au moins le mode de figuration du saint ne puisse se discuter? Nous avons mis jusqu'ici sur nos drapeaux et nos bannières l'emblème national, le castor: serions-nous plus patriotes, et ne serions-nous pas au contraire plus ridicules, en exhibant le 24 juin par les rues un de ces quadrupèdes? Beaucoup de catholiques ont fait de l'image sanglante du Sacré-Coeur le motif principal d'un drapeau qu'ils appellent national: seraient-ils meilleurs catholiques, ou meilleurs Canadiens-Français, en substituant à leur drapeau un authentique viscère emprunté, par exemple, à un agneau? Même un enfant et un agneau peuvent faire un joli effet héraldique; et si cela peut arranger les choses, et puisque notre race est ramenée par les événements à la période héroïque de son histoire, je

consens à préférer comme sujet de bannière au labarum inspirateur de victoires l'agneau inspirateur de sacrifices. Mais quand, pour satisfaire la volonté philistine d'un président ou d'un secrétaire de section, on promène toute une matinée sous un soleil brûlant, au risque de le rendre idiot pour la vie, un joli petit enfant qui n'a fait de mal à personne et à qui, neuf fois sur dix, la tête tournera de toute manière; quand, à cet enfant, l'on adjoint un agneau qui, se fichant de son rôle comme le poisson, en pareille occurrence, se ficherait du sien, lève la queue, se soulage et fait *bé!* et que, derrière cet enfant et cet agneau, on permet à un papa bouffi d'orgueil d'étaler sa gloire d'engendreur en ayant l'air de dire à chaque coup de chapeau: "L'agneau, le voilà; mais le bélier, c'est moi!", — si je veux bien ne pas mettre en doute la sincérité de ceux qui m'invitent à saluer, au nom du patriotisme, ce triste et bouffon spectacle, je veux aussi, sans manquer de respect à la Religion ni à la Patrie, pouvoir m'écrier: Ce gosse qui fourre nerveusement ses doigts dans son nez et qui, pour des raisons faciles à deviner, ne demande qu'à retourner au plus tôt à la maison, ce n'est pas saint Jean, c'est l'enfant d'un épicier de Sainte-Cunégonde! Cet agneau qui lève la queue, bondit et fait *bé!* ce n'est pas l'agneau de Dieu, c'est la bête naïve et simple que tout le monde tond, que tout le monde bafoue, que le loup mange. Ce mâle à deux jambes qui affiche avec une si belle insolence ses capacités génésiques, ce n'est pas, même

au sens large des Ecritures, l'oncle du Sauveur; c'est peut-être un Canayen natif de l'Abord-à-Plouffe, qui boit du whisky blanc, mâche du tabac noir, dit *Baptême! Torricieux! et Verrat!* comme le plus distingué des marguilliers; c'est, en tout cas, un homme vain et borné, qui préfère les applaudissements des badauds à sa dignité personnelle et au bien-être physique et moral de son enfant.

On a dit que c'était M. Langlois qu'avait visé Monseigneur.

Je ne suis pas M. Langlois, je me suis déjà exprimé clairement sur M. Langlois et certaines de ses idées. Qu'on parcoure cependant le *Nationaliste* du temps où j'en fus le directeur, et l'on verra qu'à cette époque, antérieure de plusieurs années à la fondation du *Pays*, j'ai à mainte reprise qualifié le mouton de "Bête Nationale". Et il n'y eut pas la moindre protestation à l'archevêché, où le *Nationaliste* était lu, ni parmi les autres lecteurs du *Nationaliste*, dont bon nombre étaient des religieux et des ecclésiastiques. Quand, l'hiver dernier, nous entreprimes de mettre au vert les vieillards malfaisants qui, oublieux des enthousiasmes de leur jeunesse, aveugles aux besoins toujours plus urgents de la race, avaient érigé l'inertie en politique dans la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, nous comptions parmi nous un grand nombre de jeunes catholiques militants; et je me rappelle qu'à nos réunions préliminaires on plaisantait librement le mouton sans scandaliser personne. Si donc c'est M. Langlois que l'on veut atteindre, il semble

qu'on pourrait s'y prendre autrement. Du reste, la popularité qu'on a faite à M. Langlois en classant comme maçonniques toutes ses propositions scolaires indifféremment, les bonnes et les inoffensives comme les mauvaises, devrait être une leçon pour les partisans de la Bête Nationale. Lorsque M. Langlois, le Dr Laberge et quelques autres réclamèrent l'inspection médicale des écoles, les mêmes journalistes qui flairent des pièges sous le mouvement de la Pensée française crièrent à la franc-maçonnerie ; comme si ce n'était pas précisément une tactique des francs-maçons d'accaparer une idée juste, quand ils s'aperçoivent que l'adversaire est assez maladroit pour se ranger par simple esprit de faction à l'idée contraire ! Après des années d'opposition, ce fut le représentant de l'archevêché à la commission scolaire qui proposa l'inspection médicale. M. Langlois prêche la centralisation scolaire : idée maçonnique ! Si la centralisation n'est pas avantageusement possible, il devrait être facile de le prouver par une ou deux expériences locales qui coûteraient peu de chose, et qui éclaireraient tout le monde ; je suis, quant à moi, porté à croire qu'ici comme dans les deux communes de la Nouvelle-Écosse où on en fait l'épreuve, ce système, même favorisé par des conditions géographiques exceptionnelles, désappointerait ses partisans. Mais que la centralisation doive ou ne doive pas être avantageuse au double point de vue économique et pédagogique, à qui fera-t-on croire que la fusion

de trois ou quatre petites écoles de "bout de rang" en une seule soit une invention de Satan? Les Canadiens-Français ne sont pas encore idiots, que diable! Pendant dix ans nous avons entendu dire que la gratuité scolaire était une hérésie religieuse doublée d'une hérésie pédagogique; et voici que graduellement, à Montréal, l'enseignement devient gratuit dans toutes les écoles; et voici bien plus encore, qui est qu'un nouveau projet de loi scolaire annoncé par le catholique et antimaçonnique gouvernement belge comporte et l'obligation et la gratuité. Ce sont toutes ces bévues qui ont fini par lasser de la rengaine maçonnique ou antimaçonnique des masses de gens qui n'ont rien de commun avec M. Langlois, et par forcer les adversaires de M. Langlois à recourir au vol de grand chemin, et à se discréditer ainsi d'une autre manière, pour pouvoir démontrer au public las de leurs dégoisements l'existence d'une loge maçonnique à Montréal. Il eût fallu attendre M. Langlois aux idées essentielles, en le forçant à se démasquer. Je ne le défends pas, je ne discute pas; qu'on ne craigne pas qu'à propos d'un enfant, d'un agneau et d'un Canayen, je me laisse entraîner dans une polémique qui ne profiterait qu'à ces aigrefins du journalisme qui au nom de la religion tronquent les textes, faussent les dates, dénaturent les opinions. Je constate seulement que si M. Langlois, maçon reconnu, est devenu dans une population catholique une puissance qui fait trembler jusqu'à l'archevêché, il le doit à la bêtise de ses adversaires encore

plus qu'à son habileté. Et que M. Langlois se soit permis de plaisanter trop vivement le mouton, cela peut bien faire croire à quelques-uns que M. Langlois veut ridiculiser l'Agneau de Dieu, mais cela ne justifie personne de classer parmi les antichrétiens ceux qui déplorent, ou même ridiculisent, l'usage que l'on a fait jusqu'ici de l'agneau dans nos processions patriotiques.

En faisant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la dernière session du parlement de Québec, "l'union des catholiques de langue française sur le terrain national," on a, pour atteindre deux cents francs-maçons qui, chose bizarre, sont légalement des catholiques et pourraient comme jadis M. Sauvalle faire condamner par les tribunaux quiconque les traiterait de non-catholiques, on a, dis-je, exclu de la race plusieurs milliers de protestants français, nés pour la plupart dans la foi protestante et qui, ayons donc une bonne fois la loyauté de le reconnaître, sont d'autant plus admirables de rester français quand ils le font, qu'une opinion publique hostile les pousse malgré eux du côté anglais. J'avais moi-même, deux ans auparavant, fait fermer la Société aux adhérents des "sectes poursuivant un but contraire à celui de la Société" — et parmi ces sectes il était expressément entendu que nous comprenions la maçonnerie. Mais je ne voyais pas la nécessité de la nouvelle exclusion. Je ne la trouvais justifiée ni par le nombre des protestants canadiens-français ni par leur attitude — attitude ab-

solument indifférente — envers la Société. Je craignais qu'elle ne parût inspirée par la peur et qu'on n'y vit de la part de la Société un signe de faiblesse plutôt qu'un signe de force. Je croyais aussi avec le cardinal de Richelieu que celui-là est un mauvais Français qui préfère à un huguenot français un catholique espagnol, et que Guiton peut être utile à sa race, même s'il fut à certain moment un révolté. Et ces vues étaient partagées par bon nombre de membres, qui, battus à une assemblée générale tenue en mon absence, auraient suivi volontiers dans un nouveau débat. Pour l'amour de la paix, je ne dis pas un mot, je ne levai pas un doigt; et si la question se posait de nouveau devant la Société je voterais pour la faire écarter, car maintenant que l'exclusion est prononcée, autant vaut la maintenir que d'en faire une nouvelle cause de discorde. Est-ce à dire que nous allons maintenant classer les Canadiens-Français en bons et en mauvais patriotes selon qu'ils voudront ou qu'ils ne voudront pas voir dans nos processions patriotiques un agneau en chair et en laine, sautillant et bêlant? Malgré une pression désespérée qui vint précisément des partisans actuels de l'intangibilité de l'agneau, l'épiscopat de la Province de Québec a eu le bon sens élémentaire de ne pas imposer le drapeau du Sacré-Coeur aux catholiques. Nous inspirant de cet auguste exemple, nous ne fermerons pas la Société aux bons patriotes qui croient à ce qu'on est convenu d'appeler irrévérencieusement le Mouton, mais

nous ne la fermerons pas non plus aux Canadiens-Français qui n'auront sur la conscience qu'une foi trop tiède au Mouton. Quelque dégoût qu'il me prenne d'avoir à discuter sérieusement de telles balivernes, qu'on se le tienne pour dit, tant que moi et mes amis aurons notre mot à dire au gouvernement de la Société, le Mouton restera ce qu'il a été jusqu'ici: une question libre; la Société ne sera pas plus livrée au tardivellisme byzantin et fanatique, qu'à une variété quelconque d'anticléricalisme. Et les primaires qui, par les frustes machinations de leurs frustes cervelles, travaillent à faire croire qu'on est un mauvais Canadien-Français de souhaiter que les manifestations de la foi nationale deviennent non certes moins éclatantes, mais moins pastorales, en seront pour leurs hurlements. Cette même tribu, par son sionisme mystique et irrédentiste, son parti pris de ne rien voir ni prévoir, a déjà fait perdre à notre race les vastes et gras territoires du Canada central, et, en diminuant ainsi des trois quarts son patrimoine, l'a appauvrie pour des siècles. L'apôtre de Prince-Albert, Mgr Legal, lui a d'un geste justicier, au Congrès français de l'Alberta, collé au front le châtiment de sa néfaste besogne. Nous ne lui permettrons pas maintenant de rétrécir la race canadienne-française au cercle de la famille Tardivel-Bégin par des manoeuvres où le fanatisme des *Trembleurs* s'allie à l'ingéniosité de Robert Macaire.

Après mon élection à la présidence, j'allai officiellement rendre mes hommages à

Mgr Bruchési, et Sa Grandeur me dit aimablement que c'était la première fois qu'un président songeait à Elle en pareille circonstance. Après l'incident Desaulniers, un journaliste catholique qui se permet de se conduire à l'occasion comme une fripouille, raconta sous sa signature comme quoi Monseigneur m'avait enjoint, à MOI, d'avoir à rayer M. Desaulniers du programme, et comme quoi, MOI, — moi qui au vu et su de tout le monde étais absent en Ontario durant la semaine du 24 juin, — j'avais été, malgré mes résistances, forcé de m'exécuter. A l'archevêché, où on épluche tous les journaux de Montréal, où pas une ligne intéressant Mgr l'archevêque ne passe inaperçue, l'article en question fut lu et pesé comme tous ceux qui se rapportaient au même incident: Monseigneur n'a pas, que je sache, et ni publiquement ni privément, dégagé sa responsabilité d'un mensonge qui, dans un journal aux dehors essentiellement religieux, ne valait que par l'usage de son nom. L'archevêque de Montréal se serait-il diminué en ne couvrant pas tacitement de son autorité une froide calomnie? Je ne le crois pas. Au moment où Sa Grandeur, pour montrer qu'Elle approuvait l'oeuvre du Sou de la Pensée française, permettait aux curés des paroisses où se célébrait la fête religieuse de faire faire la collecte ordinaire du dimanche au profit des "oeuvres de la Société", le président de la Commission seolaire catholique, qui n'est autre que le brillant vicaire-général de Mgr l'archevêque, répondait brillamment au Comité de la Pen-

sée française: "Les seules quêtes permises dans les écoles sont celles du Denier de Saint-Pierre et de la Sainte-Enfance"; et de fait l'on empêchait le Comité de s'adresser aux enfants des écoles relevant de la Commission. Ces circonstances me rendent quelque peu perplexe. Je ne veux cependant pas laisser égarer mon jugement par des faits qui, pris séparément, n'ont peut-être pas toute l'importance qu'on leur attribuerait de prime abord. Non seulement je suis sûr que Monseigneur est assez homme d'esprit pour comprendre les distinctions que nous faisons au sujet de l'agneau, mais je ne serais pas surpris qu'il les eût faites, et que le compte rendu de son allocution, au lieu de venir tout droit de l'archevêché comme on l'a prétendu, fût l'oeuvre d'un de ces jeunes gâte-sauce dont la prose déshonore nos journaux à nouvelles canadiens-français. Sans avoir livré en matière nationale des combats que ses légitimes ambitions lui interdisent dans un pays mixte comme le nôtre, même en présence des sorties provocatrices et toutes profanes d'un Mgr Fallon contre le français,— et qui du reste conviennent mieux au tempérament tout français d'un Mgr Langevin — il a l'esprit national assez développé pour ne pas, délibérément ou à la légère, provoquer parmi nous des dissensions futiles, et néanmoins désastreuses. Il regrette autant que nous qu'un reporter inexpérimenté ait fait de son sermon un arrêté contre tous ceux indistinctement qui pour des motifs divers s'opposent au mode ac-

tuel de figuration de saint Jean-Baptiste. Il sait que le jour où nos évêques interviendraient pour faire exclure des sociétés nationales ceux qui demandent qu'on les laisse libres, non pas même de préférer à tel ou tel autre, dans des fêtes avant tout nationales, tel ou tel symbole de la foi catholique, mais seulement de juger enfantine et risible certaine figuration du symbole actuel, ce jour-là ne présagerait rien de bon ni pour nos sociétés nationales ni pour nos évêques.

L'allocution de Monseigneur, prononcée et publiée au moment précis où les organes officiels de l'ignorance, et un certain nombre d'hommes sincères mais abusés, nous accusaient d'attaquer l'Agneau de Dieu, n'en était pas moins une arme précieuse pour les ennemis de la Pensée française.

QUELQUES AUTRES OBSTACLES

Combien d'autres résistances nous avions à vaincre, nous ne le savons peut-être pas encore. Des jeunes filles à qui l'on demandait leur concours et qui personnellement, avec leur gros comme ça de cervelle, s'y entendent aussi bien en politique qu'en hébreu, répondaient, apparemment sur la foi d'un papa ou d'un petit frère mieux renseigné: "La Pensée française, oui, on connaît ça; encore une affaire nationaliste!" D'autres qui avaient promis leur concours le retiraient à la dernière heure, sans vouloir dire pourquoi. Un maître de chapelle qui est en même temps instituteur, et qui s'était spontanément

chargé d'organiser la partie artistique de la séance du 24 au soir, s'est retiré trois jours avant la séance. Il avait lui-même pris part à la composition du programme, de tout le programme. Il a refusé de s'expliquer. Le curé du même monsieur a essayé par tous les moyens d'empêcher la section locale de la Société de souscrire au Sou de la Pensée française; c'est malgré lui que la section nous a envoyé \$25; il voulait que cet argent "restât dans la paroisse" — une des plus populeuses et une des plus riches de Montréal. Un journal qui avait publié avec un empressement apparent tous les communiqués du Comité, crut devoir se racheter la veille de la collecte auprès de ses *annonceurs* anglais, en nous jetant dans les jambes un article à double entente sur l'opportunité du mouvement. Au moins nous avons pu, dans la plupart des cas, mettre les intrigues à jour et voir sous les masques.

A ce petit inventaire du crétinisme, de la perfidie et de la sottise nationale, ajoutons l'état d'esprit de notre noblesse d'argent.

On compte maintenant une cinquantaine de millionnaires canadiens-français, paraît-il. Au point de vue national, mettons, pour être généreux, qu'il y en a bien trois qui ne sont pas des abrutis—et encore, ne nous demandez pas de les nommer! Si les Juifs étaient persécutés au Canada, tous les millions des Workman, des Davis, des Vineberg, des Cohen et des Jarvis y passeraient, avant qu'on acceptât l'injustice; ce n'est pas chez cette race admirable,

qu'on perd le coeur en acquérant un million! Les trois ou quatre millionnaires irlandais d'Ottawa ont offert de doter à eux seuls, pour les siècles, l'université de cette ville, si l'on voulait en faire une institution anglaise. Chez nous, quand on a de grippe et de grappe amassé son petit million, l'on n'a plus que deux ambitions: aller habiter dans le voisinage d'Ontario Avenue, et pouvoir donner ses filles à des Anglais.

N'oublions pas non plus le snobisme anglo-mané qui semble être le principal produit de certaines de nos écoles de femmes. On veut bien quêter dans la rue pour la charité, surtout en compagnie d'Anglaises: car la charité mène à tout, dans le monde, et quant aux Anglaises c'est déjà quelque chose que de pouvoir les fréquenter une fois par année, fût-ce dans la rue! Mais tendre la main pour des enfants de bûcherons, qui pourraient si bien apprendre l'anglais, ça ne pose pas dans la société, ça n'est pas chic, ma chère! Et voilà une des raisons pourquoi Madame Lemaire, notre dévouée organisatrice générale, qui, comptant énormément sur la société, avait trop négligé les concours plus humbles, n'a eu que sept cents *quêteuses* au lieu de douze cents qu'il lui en aurait fallu.

L'INCIDENT DESAULNIERS

—*L'incident Desaulniers n'a-t-il pas aussi eu son effet? demande le journaliste à M. Asselin.*

—La Société Saint-Jean-Baptiste, dit M. Asselin, voulant donner une séance le

24 juin au soir comme à l'ordinaire sans faire jouer comme à l'ordinaire cette pauvreté patriotique et littéraire qui s'appelle le *Drapeau de Carillon*, a invité une douzaine de poètes canadiens-français à dire des vers, et des chanteurs et des musiciens à exécuter de la musique canadienne. Invité comme poète et non comme orateur, pour dire des vers et non pour faire un discours, pour exalter la fierté nationale et non pour la blesser par des critiques de parti ou de secte, M. Desaulniers a de bonne grâce soumis une pièce au Comité d'organisation, qui l'a approuvée. C'était une description du golfe Saint-Laurent. Ce sont ces vers qu'un ordre péremptoire du vicaire-général Mgr Roy, confirmé par Mgr l'Archevêque, qui était ce jour-là à Saint-Jérôme et à qui les faits furent clairement et précisément exposés par le secrétaire-adjoint de la Société, M. Lagacé, a empêché M. Desaulniers de réciter.

Ce n'est pas sur ma proposition que M. Desaulniers a été invité: non pas que je ne lui reconnaisse un assez beau talent poétique, mais parce que je croyais que la jeunesse intéresse davantage, et que M. Desaulniers est déjà d'une autre génération. L'invitation, votée à l'unanimité d'un comité composé de MM. J.-V. Desaulniers, Joseph Nolin, Edouard Surveyer, J.-N. Charbonneau, Jean-Baptiste Lagacé et moi-même, avait été suggérée par un de mes collègues, je ne me rappelle plus qui. Le 29 mai, à une séance qui réunissait MM. J.-V. Desaulniers, Edouard Biron, Joseph Nolin, F.-V. Beaupré et moi-même, le Conseil de direction de la Société reçut du

Comité, sur les invitations et l'organisation générale de la fête, un rapport qu'il approuva à l'unanimité.

Il paraît maintenant que ce n'est pas comme aumônier général de la Société, mais comme chancelier de l'Université, que Monseigneur est intervenu; que le reproche qu'on nous faisait, c'était de vouloir introduire dans l'université, — dans l'immeuble de l'Université, — comme co-acteur d'une fête patriotique, un homme qui prétend que Laval est inférieur à McGill. Quant à le prendre à ce point de vue, je ne suis pas, que je sache, beaucoup plus exempt de blâme que M. Desaulniers. J'ai écrit à propos du refus des administrateurs de Laval de vendre leur immeuble à la Ville pour un demi-million, que ce qu'il faudrait à ces bons gâteaux, ce serait, avec un refuge paisible pour leur impotence sénile, de la bouillie, du papier de riz et des chaises percées; et je n'ai pas changé d'opinion. S'il ne m'est jamais venu à l'esprit de comparer l'université française à l'université anglaise, c'est tout simplement qu'il y a une Université McGill, c'est-à-dire un foyer plus ou moins brillant, mais enfin un foyer de recherche scientifique et de haute culture, avec un esprit et une vie propre, tandis que Laval, comme M. Bourassa le constatait il y a quelques années dans une conférence à l'Alliance française, et quelle qu'en soit la cause, n'est pas une université, n'a rien de la vie ni du caractère universitaire, n'est qu'un ensemble d'écoles professionnelles sans lien moral et plus ou moins bien organisées.

Il est probable que si, lors de la composition du programme, nous avions pu prévoir que l'invitation à M. Desaulniers offenserait ceux dont nous serions les hôtes, nous aurions pris garde de ménager cette susceptibilité, tout en la tenant pour excessive; car c'est un dicton très juste que celui qui veut que charbonnier soit maître chez soi. Mais puisque ni M. Nolin, ni M. Beaupré, ni M. Lagacé, tous professeurs à l'Université, ni aucun autre membre du Comité d'organisation ni du Conseil, n'avait pensé à cela, les directeurs de la maison, ou ceux qui parlaient en leur nom, auraient pu affirmer l'existence et prouver la largeur d'esprit de l'Université autrement qu'en insistant sur une exclusion qui dans les circonstances semblait exigée bien plus par le dépit personnel que par l'intérêt supérieur de la race ou de l'Université.

Est-ce au contraire pour ses vues philosophiques qu'on a interdit M. Desaulniers?

Le printemps dernier, quand le bruit se répandit que sur ma proposition M. Beaupré serait porté au Conseil de la Société, un certain nombre de membres en exprimèrent leur déplaisir qui étaient, quant au reste, opposés comme nous à l'ancien régime. Je répondis que M. Beaupré avait bien servi la cause de la langue et de la pensée française à la présidence de l'Association de la Jeunesse catholique, et que, tant que mes vues prévaudraient dans la Société, c'est par là que se jugeraient les états de service. Lors-

que M. Beaupré eut été élu, M. Desaulniers nous envoya sa démission. "Vous êtes plus intolérant que M. Beaupré, lui fis-je observer, car, lui, il est entré dans la Société sachant que vous en étiez. Vous voulez sortir : à votre aise!" Et M. Desaulniers sortit. Mais puisque M. Desaulniers et nous avons au moins en commun l'amour de la langue française, la Société n'avait aucune raison pour l'écartier d'une séance purement littéraire et artistique, qui, venant à la suite de grandes cérémonies religieuses, avait pour unique objet d'exalter la gloire du verbe et du génie français au Canada. Si la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal prenait l'initiative d'un salon de peinture et de sculpture, ne serait-il pas plaisant qu'elle exigeât des exposants le billet de confession? Pour nous en tenir aux poètes, s'il fallait exclure des manifestations patriotiques ceux d'entre eux dont les écrits ne sont pas rigoureusement orthodoxes, qu'advierait-il du devigniste Charbonneau, du panthéiste Chopin, du languoureux Lozeau, et de ce jeune dieu grec qui est en même temps une si talentueuse ficelle, Paul Morin? N'est-ce pas déjà beaucoup que d'obtenir d'eux qu'ils se conduisent en public comme de bons petits garçons? Caton dira sans doute: "Qu'on supprime plutôt la poésie." Non, nous ne supprimerons pas la poésie; une race comme la nôtre, naturellement paysanne, alourdie encore dans les villes par les corvées de l'esclavage économique au point de ne plus savoir saisir le ridicule, n'a pas le

droit de se dépouiller volontairement de cette grâce fragile. Les Algonquins ne l'auraient pas fait, eux qui aimaient tant la chanson qu'ils en faisaient un sujet de concours. Et nous ne sommes pas des sauvages !

Mon collègue M. Morin, et le secrétaire-adjoint, M. Lagacé, à qui les circonstances imposaient la tâche désagréable de communiquer à M. Desaulniers l'interdiction de l'archevêché, ont si bien compris tout cela, qu'ils n'ont pas, comme on l'a prétendu, rayé M. Desaulniers du programme, mais lui ont dit seulement : "L'archevêché annonce qu'il nous fermera ce soir l'université si vous restez au programme. Vous rendrez un grand service à la Société en vous effaçant, mais en tant que la Société est concernée, vous êtes libre."

Qu'il ait agi comme chancelier de l'Université, comme aumônier de la Société, ou tout simplement comme évêque, Monseigneur de Montréal, en exprimant à M. Desaulniers des regrets qui, soit dit en passant, lui font honneur, a reconnu après coup que nous avions eu raison. Si quelqu'un, dans cette affaire, a compromis l'intérêt religieux ou national, ce n'est pas ceux qui, convaincus que jamais le Canada français n'eut plus besoin de tous ses enfants, ont voulu faire du 24 juin un jour de concorde ; ce sont ceux qui ont, par un zèle déplacé, où le patriotisme véritable n'avait rien à voir, mis l'aumônier de la Société, l'archevêque de Montréal et le grand chancelier de l'Uni-

versité dans l'humiliante nécessité de faire des excuses à M. Desaulniers.

POURQUOI LA COLLECTE DE \$15,000 EST PLUS QUE SATISFAISANTE

Qu'en dépit de toutes ces hostilités ouvertes ou voilées, de tous ces obstacles plus ou moins visibles, de toutes ces apathies plus ou moins conscientes, continue M. Asselin, nous ayons réussi à prélever \$15,000, je ne dirai pas que c'est satisfaisant, je dirai que c'est magnifique. Lorsque nous nous mîmes à l'oeuvre, nous avions exactement sept semaines devant nous. C'était la première fois que le Québec était invité à donner pour la défense de l'école française dans une autre province; la première fois que nous tentions de réagir contre l'égoïsme collectif que les politiciens de toute nuance cultivaient depuis cinquante ans dans le groupe-chef de la race canadienne-française et qui achevait de lui faire une âme de Caïn. Nous venions de traverser, au sein même de la Société, une crise retentissante. Nous nous disions: Si la collecte atteint quinze à dix-huit mille piastres, quel succès! Quand les haines se dévoilèrent et que les intrigues se dessinèrent, nous fûmes moins confiants. Il y a eu de nobles exceptions parmi les riches, mais dans l'ensemble c'est le peuple, le bon petit peuple, qui a tout sauvé. C'est vraiment du Sou, que se sont faits nos quinze mille piastres. Plus de sept cents écoles nous ont envoyé directement leur souscription; dans plus de soixante villes ou villa-

ges la collecte publique a eu lieu. Les milieux, heureusement ni très nombreux ni très vastes, où l'on disait s'opposer au mot de *Pensée française* par raison du sentiment religieux, mais n'en être pas moins dévoué à la cause des Canadiens-Français d'Ontario, n'ont en général rien donné, — ce qui porterait à croire qu'au fond les motifs d'opposition n'étaient pas d'un ordre très élevé, — mais la grande masse du bas clergé, avec l'assentiment évident de l'épiscopat, s'est montrée d'une générosité et d'une intelligence admirables. Une fois de plus il nous a été donné de constater que le clergé est encore chez nous la plus grande force sociale et patriotique. Si, après un demi-siècle d'une indifférence qui ne peut évidemment disparaître toute en un jour, nous pouvons aujourd'hui offrir d'un seul coup quinze mille piastres à une minorité canadienne-française persécutée, nous le devons surtout aux vaillantes femmes de la Fédération féminine — c'est-à-dire à nos filles, à nos femmes, à nos mères, — aux instituteurs et aux curés de la Province de Québec. On me permettra aussi une mention spéciale à l'adresse du vaillant et infatigable secrétaire du Comité de la *Pensée française*, M. l'abbé Brosseau.

COMMENT L'ARGENT SERA EMPLOYÉ

Le journaliste demande à M. Asselin comment cet argent sera employé.

—Une des grandes causes de faiblesse de l'école bilingue en Ontario, dit M. As-

selin, c'est la rareté des instituteurs compétents. Les écoles normales établies pour le bénéfice de l'école séparée font une place très minime au français. Ces écoles ne seront utiles aux Canadiens-Français que si les instituteurs qui y vont prendre les diplômes obligatoires en vue d'enseigner à l'école bilingue ont déjà fait des études pédagogiques dans des institutions plus françaises. Comme elles délivrent assez libéralement le brevet aux instituteurs de quelques années de carrière, on emploiera probablement notre argent à aider les diplômés du Québec qui voudront y faire un stage et qui auront besoin de secours pécuniaires. Les institutrices et les instituteurs qui chez nous gagnent respectivement \$150 et \$400, n'auront, dans la plupart des cas, qu'à suivre un cours d'été de quelques semaines, pour pouvoir ensuite enseigner en Ontario et gagner respectivement quatre à cinq cents et six cents à mille piastres. Si l'Association veut nous en croire, elle prendra de préférence, pour toutes les municipalités qui pourront les rémunérer, des instituteurs, et des instituteurs laïques—dont l'activité pédagogique toujours grandissante des communautés de Frères dans notre province nous permet d'exporter un si grand nombre. Nos compatriotes d'Ontario ont déjà, en dehors des chasses gardées de la francophobie épiscopale comme le diocèse d'Alexandria, d'excellents chefs religieux, mais presque partout ils manquent de chefs civils. Ils en trouveront dans des instituteurs laïques intelligents, qui, plus attachés à leur carrière que des

femmes, seront aussi plus libres que des religieux pour l'action sociale ou politique. Lors de mon passage à Ottawa j'ai eu, avec M. Beaupré, l'avantage de m'entretenir de ce sujet avec l'exécutif de l'Association d'éducation, et tout le monde a paru d'accord que dans les circonstances les diplômés de nos écoles normales de garçons étaient les sujets qui pouvaient rendre le plus de services aux colonies canadiennes-françaises de l'Ontario. L'Association fera aussi un effort pour recruter chez nous des hommes de professions libérales, surtout des médecins.

OEUVRES A SOUTENIR; OEUVRES A CREËR

—Et pour l'avenir, quelles autres oeuvres avez-vous en vue?

—Les oeuvres françaises déjà établies et qui ont besoin d'encouragement sont multiples. Il y en a d'autres dont la création s'impose si nous voulons, en même temps que stimuler la fierté, sur tant de points chancelante, de notre propre race, dissiper les préjugés de nos concitoyens anglais.

Que des tournées comme celles de M. Bourassa font un bien considérable, on me pardonnera bien de le constater avec le libéral et antinationaliste *Soleil de l'Ouest*. Et que par des tournées de ce genre nous fassions déjà, pour la concorde nationale, plus que nos compatriotes anglais n'ont jamais fait et que rigoureusement nous ne serions nous-mêmes tenus de faire, voilà encore qui me paraît indéniable. Mais il faudra un effort beaucoup plus général

pour faire pénétrer un peu de lumière dans certains coins du Canada anglais. Un jeune Canadien-Français des Cantons de l'Est qui étudie l'agriculture à Guelph et que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Sturgeon-Falls, m'affirme que dans les villages et les campagnes d'Ontario l'idée que nos orphelinats — oui, nos *orphelinats!* — sont remplis des bâtards de nos prêtres et de nos religieuses, est presque générale. J'avais déjà entendu dire la même chose, ou à peu près, par un Canadien-Français qu'une charge professionnelle appelle de temps à autre en Ontario. Une telle ignorance dépasse l'imagination. Dans les villes où on a pu voir à l'oeuvre le clergé et les communautés catholiques, et leurs admirables vertus sociales, on ne partage pas cette ignorance crasse et la haine anticatholique et francophobe se nourrit d'autres préjugés. Là aussi, cependant, beaucoup sont convaincus que M. Laurier, M. Bourassa, M. Lemieux — différents par le caractère et par les idées, mais frères par le talent — sont des fleurs poussées dans un champ d'orties; que le reste de la race se compose de demi-sauvages, immoraux et frustes. Si, quinze, vingt ou trente jeunes hommes rompus à l'usage des deux langues, nous pouvions tous les ans — à l'époque des vacances par exemple — aller porter un peu de vérité dans les campagnes comme dans les villes d'Ontario, les Canadiens-Français de cette province, trop portés, comme tous les groupes d'un état économique inférieur, à prendre la supériorité intellectuelle des au-

très races pour un fait acquis, s'en estimeront davantage, et les Anglais protestants prévenus contre nous finiront peut-être par réfléchir que, malgré ses défauts, l'école qui produit une telle jeunesse, l'école bilingue, peut au moins se comparer à la leur. Bourassa, Lavergne, Thiбаudeau, Rinfret, Antonio Perreault, Guy Vannier, Édouard Surveyer, Monet et vingt autres, les uns nationalistes, les uns libéraux et les uns conservateurs, pourraient, sans abliquer leurs idées politiques respectives, former cette phalange de la Parole française, dont l'oeuvre serait de faire connaître et de défendre en terre ennemie la Pensée française. Des hommes qui se cherchent chez nous se trouveraient unis dans ces glorieuses missions, et toute la race y gagnerait en force et en dignité. Je soumettrai ce plan au Conseil de la Saint-Jean-Baptiste, et s'il l'approuve, l'an prochain ou une année prochaine le Sou sera recueilli au profit des missions étrangères de la Pensée française.

"Les Missions Étrangères de la Pensée française", voilà qui va paraître bien suspect à certaines gens. Ah! ils ne savent pas tout ce qui se cache sous ces formules savantes! Ils l'apprendront toujours assez tôt pour eux; comme disait M. Tarte : *Wait till you see us next year!* La Pensée française, la Parole française, les crétiens ne tiendront pas devant ces mots claironnants; malgré eux, l'union nationale deviendra chaque jour plus intime, et ils en seront bientôt réduits à croasser avec les envieux et les ratés du monde animal;

C'est nous qui sommes les crapauds,
Nous crevons dans nos vieilles peaux.

En attendant, la guerre à la mortalité infantile dans les quartiers populeux de Montréal, l'établissement de maisons pour nos sections, dix autres oeuvres différentes, sollicitent notre attention; nous aurons à la Société Saint-Jean-Baptiste, d'ici au prochain 24 juin, une grosse année de travail, et de quelque partie de la province qu'ils soient, qu'ils croient ou non au Mouton, c'est le temps pour tous les patriotes qui veulent participer de loin ou de près à notre oeuvre d'entrer dans la Société.

APPENDICES

ORDRE DU JOUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Après avoir pris connaissance d'une circulaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, datée le 29 avril dernier, et dont un exemplaire a été adressé au Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, invitant celle-ci à célébrer, le 24 juin, la "fête de la pensée française" suivant le programme que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal a exposé et se propose de faire exécuter.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par son Bureau de Direction, fait les déclarations suivantes:—

1o. Elle approuve hautement l'idée de faire donner par les Canadiens-français des témoignages pratiques de leur patriotisme et de solliciter leur générosité en faveur des oeuvres catholiques et françaises en Amérique. En particulier, elle tient à marquer combien lui sont chers les intérêts de nos compatriotes de l'Ontario dans la lutte qu'ils soutiennent pour la conservation de leur langue et de leur foi; et, reconnaissant que nos compatriotes de l'Ontario ont le meilleur droit à l'appui de

la province de Québec, elle déclare qu'à leur appel elle voudra tout entreprendre pour les aider et les secourir dans la mesure de leurs besoins et de ses propres ressources.

20. Mais la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne saurait adopter la forme que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal entend donner à son initiative.

30. En particulier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec croit qu'il serait contraire au véritable patriotisme canadien-français de remplacer les manifestations du cortège de Saint-Jean-Baptiste et de la messe solennelle qui est le but principal du défilé, par une fête dite "de la pensée française" organisée suivant le projet qui est exposé; et elle déclare sa ferme volonté de conserver à la célébration du 24 juin le caractère de fête religieuse et nationale que la meilleure et la plus saine tradition a consacré chez nous.

40. D'autre part, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne serait pas favorable au mode de souscription proposé par l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

50. De plus, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec considère qu'il appartient au Comité Permanent du Congrès de la Langue Française au Canada, plutôt qu'à une société locale ou à une organisation nouvelle, de disposer en faveur des oeuvres catholiques et canadiennes-françaises des deniers qui peuvent être versés pour cet objet.

60. C'est pourquoi la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne croit pas devoir changer rien au programme traditionnel de la fête de Saint-Jean-Baptiste. Mais, apprenant, par la circulaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, que celle-ci a reçu de l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario un "appel pressant", et désireuse, bien que pareil appel ne lui ait pas été adressé, de fournir aux citoyens de Québec l'occasion d'apporter aussi leur concours à l'oeuvre poursuivie par nos compatriotes de l'Ontario, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ouvre une souscription dont le produit devra être remis au Comité Permanent du Congrès de la Langue Française au Canada pour être employé à soutenir l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario dans sa lutte pour la conservation de notre langue et de notre foi.

Les souscriptions seront reçues par les officiers de la Société, et dans différents en-

droits de la ville, où des listes seront déposées pour cet objet.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec prie instamment tous les amis de la cause canadienne-française et catholique de donner à ce mouvement leur adhésion et leur concours.

Et elle s'inscrit elle-même comme souscripteur d'une somme égale à 20% des cotisations perçues de ses membres pendant l'année.

II

ORDRE DU JOUR VOTE PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL LE 15 MAI

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ayant pris connaissance, par son conseil, de la résolution, arrêtée le 14 mai par M. Adjutor Rivard, président de la Société du Parler Français, et par quelques autres membres au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, de ne point participer à la collecte du SOU de la PENSÉE FRANÇAISE, prend note des principaux motifs invoqués à l'appui de cette résolution, savoir:

1o "Qu'il serait contraire au véritable patriotisme canadien-français de remplacer les manifestations du cortège de la Saint-Jean-Baptiste et de la messe solennelle qui est le but du défilé, par une fête dite de la Pensée Française, et que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec entend fermement conserver à la célébration du 24 juin le caractère de fête religieuse et nationale que la meilleure et la plus saine tradition a consacré chez nous;"

2o "Qu'il appartient au Comité permanent du Congrès de la langue française au Canada plutôt qu'à une société locale ou à une organisation nouvelle de disposer, en faveur des oeuvres catholiques et canadiennes-françaises, des deniers qui peuvent être versés pour cet objet."

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal prend note également de cette autre résolution de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec:

"Mais apprenant que l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario a lancé un pressant appel dans la province de Québec, elle ouvre une souscription dont le produit sera remis au comité permanent du Congrès de la Langue Française au Canada pour

être employé à soutenir l'Association Canadienne d'Ontario, et elle s'inscrit comme souscripteur d'une somme égale à 20 pour cent des cotisations perçues de ses membres pendant l'année."

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal attire respectueusement l'attention de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et du public canadien-français sur ce qui suit:

10. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tout en affirmant sa résolution de supprimer, pour sa part, au bénéfice des œuvres nationales, un genre de manifestations inutiles et extrêmement coûteuses, a demandé aux sociétés-sœurs, non pas de l'imiter sur ce point, mais seulement de se joindre à elle et cette année seulement, dans une collecte dont le produit serait, cette année seulement, versée au fonds de défense de l'enseignement français dans l'Ontario.

Elle n'a jamais rien fait ni rien dit qui permette de croire qu'elle désire dépouiller la célébration du 24 juin de son caractère religieux.

Elle n'a en particulier, ni de près ni de loin, proposé ni suggéré la suppression de la messe traditionnelle, qui, de toute évidence, n'est rien d'incompatible avec la Fête de la Pensée Française ni avec la collecte du Sou de la Pensée Française, et que, contrairement à l'insinuation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de certain journal québécois, elle entend, pour sa part, faire célébrer comme l'ordinaire.

En matière religieuse, elle s'en rapporte comme toujours à la direction de son aumônier général, l'archevêque du diocèse de Montréal.

20. Le 13 mai, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal écrivait à M. Adjudor Rivard, président de la Société de Parier français et président adjoint de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec:

"J'ai toujours regardé votre Société comme une Académie, qui travaillerait à l'épuration et à la diffusion du français, et les Sociétés Saint-Jean-Baptiste comme des organismes de combat, particulièrement chargés de la défense des droits constitutionnels du français. Vous avez jusqu'ici bien rempli votre rôle; nous avons, à mon sens, mal rempli le nôtre. C'est autant pour vous permettre de remplir le vôtre encore mieux que pour mieux remplir le nôtre, que nous avons fondé l'œuvre du Sou de la Pensée Française et que le Sou sera versé cette année au fond

tion Cana-
comme sous-
pour cent
mbres pen-

Montréal
de la So-
et du pu-

otliste de
olution de
e des oeu-
ifestations
a demandé
ultier sur
dre à elle,
e collecte
seulement,
eignement

it qui per-
eller la cé-
religieux.
al de loin,
e la mes-
ence, n'a
la Pensée
ou de la
ent à l'in-
aptiste de
quels, elle
comme à

rapporte
on aumô-
de Mont-

la Société
valt à M.
société du
de la So-

é comme
éparation
Sociétés
rganismes
és de la
du fran-
apil votre
rempli le
mettre de
ue pour
vons fon-
rançaise,
au fonds

"de défense de l'enseignement français dans
l'Ontario....

"Dans le domaine qui vous est propre, ou
qui vous appartient en particulier, il vous res-
te des abîmes à combler et des pyramides à
édifier. Rien que pour enseigner le français
aux fonctionnaires publics, introduire dans
nos administrations semi-publiques un fran-
çais intelligible, et voir à ce que le fran-
çais qu'on veut avec raison imposer au com-
merce ne soit pas du gallinutias, il vous fau-
dra à vous du Parler français, dépenser
plus d'argent que vous n'en aurez jamais en
caisse, et probablement plus de temps qu'il
ne vous en reste à vivre.

"C'est vous dire qu'à mon sens vous auriez
tort de voir, dans l'initiative que vient de
prendre la Société Saint-Jean-Baptiste de
Montréal, un empiètement sur le champ d'ac-
tion de la Société du Parler Français. Cette
initiative n'a d'autre but que de compléter
votre admirable travail. Il entrerait si peu
dans notre esprit de vous faire concurrence,
que nous avons d'abord pensé de partager
la recette de cette année entre la Société du
Parler français et le Comité de défense de la
minorité canadienne-française d'Ontario,
afin de marquer, aux yeux du public, l'impor-
tance égale que nous attachons à l'épuration
de la langue et à sa défense. Une fois l'oeu-
vre du Sou solidement établie, rien ne s'op-
posera à ce qu'elle profite à toutes les for-
mes d'action française au Canada, y compris
la vôtre.

"Soyons donc amis, Cinna! Si nous pouvons
ensemble recueillir vingt-cinq à trente mille
plastres pour nos compatriotes d'Ontario, le
sentiment national en sera fortifié, et vous
verrez qu'en définitive votre oeuvre aussi y
gagnera..."

Par conséquent la Société du Parler fran-
çais et la Société Saint-Jean-Baptiste de Qué-
bec savaient, le 14 mai, que la Société Saint-
Jean-Baptiste de Montréal veut non pas se
substituer à la Société du Parler français,
mais remplir sa propre mission et compléter
l'oeuvre de cette Société.

La Société de Montréal, comme le Congrès
du Parler français, n'est ni une institution lo-
cale ni, pour employer un anglicisme, une
"organisation" nouvelle. Elle est autorisée par
sa charte à se recruter, et de fait elle se recrute
dans toute la province. Elle existe depuis
exactement soixante-dix-huit ans. Elle se croit

d'autant plus apte à recevoir, au nom des minorités canadiennes-françaises, "les deniers qui peuvent être versés pour cet objet", qu'elle possède ou administre des biens d'une valeur totale d'un million et demi. Tous titres qui ne l'empêchèrent pas l'année dernière de se mettre avec empressement au service de la Société du Parler français — alors "organisation" plutôt nouvelle et plutôt locale — pour l'organisation du Congrès du Parler français.

So Sans nier à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec le droit de différer d'opinion avec elle sur le mode de souscription proposé, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, se basant sur l'expérience et sur les nombreuses adhésions qu'elle reçoit de toutes les parties du Canada français, maintient que ce mode, de beaucoup le plus favorable à l'expression prompte et universelle du sentiment populaire, est aussi le plus propre à faire valoir les offrandes les plus modestes comme les plus considérables. Elle laisse d'ailleurs aux événements le soin de justifier son initiative.

Quant au grief de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, que l'appel de l'Association canadienne-française d'Ontario ne lui aurait pas été adressé, la Société de Montréal, sans prétendre se donner en exemple, serait tentée de croire que ce qui lui a valu l'honneur du premier appel c'est sa détermination, depuis assez longtemps déclarée, de donner un peu moins aux manifestations de parade et un peu plus aux oeuvres essentielles.

Tout en félicitant la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec d'entrer — à sa manière — dans le mouvement, la Société de Montréal craint fort que les circonstances et les termes de cette résolution — prise après que des représentants autorisés de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de la Société du Parler français eurent personnellement approuvé l'idée du Sou de la Pensée Française — ne nuisent aux Canadiens-Français d'Ontario en faisant croire à la désunion des Canadiens-Français du Québec, et ne compromettent l'action légitime de la Société du Parler français, en faisant croire que cette Société, par un zèle mal entendu, prétend à supplanter, pour la défense des droits constitutionnels du français, les organismes spécialement établis à cette fin.

La Société de Montréal refuse de croire que cette résolution exprime le sentiment de la population si patriotique de Québec. Forte de l'approbation unanime du Canada fran-

çais, elle continue avec une énergie croissante l'organisation de la Fête de la Pensée Française, et dans cette tâche, elle compte sur le concours enthousiaste de tous les Canadiens de langue française qui savent mettre l'intérêt national au-dessus des amours-propres personnels et des vanités de clocher.

III

CORRESPONDANCE ECHANGÉE ENTRE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONT- REAL ET M. GONZALVE DESAULNIERS

Montréal, 2 juillet 1913.

Monsieur Gonzalve Désaulniers,
Montréal.

Monsieur,

Ce qui a été publié dans plusieurs journaux, à la suite de l'incident de la séance donnée à l'Université Laval, le 24 juin, par la Société Saint-Jean-Baptiste, me semble appeler un mot de ma part, et ce mot c'est à vous-même que je l'adresse.

La salle de l'Université Laval avait été mise à la disposition de la Société Saint-Jean-Baptiste pour cette soirée, mais l'Université n'était nullement concernée dans le programme qui avait été arrêté par les organisateurs. Si, consulté par ceux-ci, au téléphone, alors que je me trouvais à Saint-Jérôme, au retour de ma visite pastorale, j'ai donné la direction que vous savez, ç'a été sur des renseignements incomplets. Lorsque, quelques heures plus tard, vous m'avez fait vous-même vos représentations, je vous ai répondu que vous aviez toute liberté de réciter les vers qui vous avaient été demandés.

La discrétion ne me permet pas d'entrer dans plus de détails.

L'incident est fâcheux. Il s'explique par les circonstances et les malentendus ; mais ramené à ses véritables proportions, il ne comporte certainement pas les conclusions qu'on en a tirées.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments sincèrement dévoués,

(Signé) PAUL, Arch.
de Montréal.

Montréal, 3 juillet 1913.

Sa Grandeur Monseigneur
l'Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Je vous remercie de votre lettre et veux en retenir surtout une chose: le regret que vous éprouvez d'un incident que vous qualifiez vous-même de fâcheux.

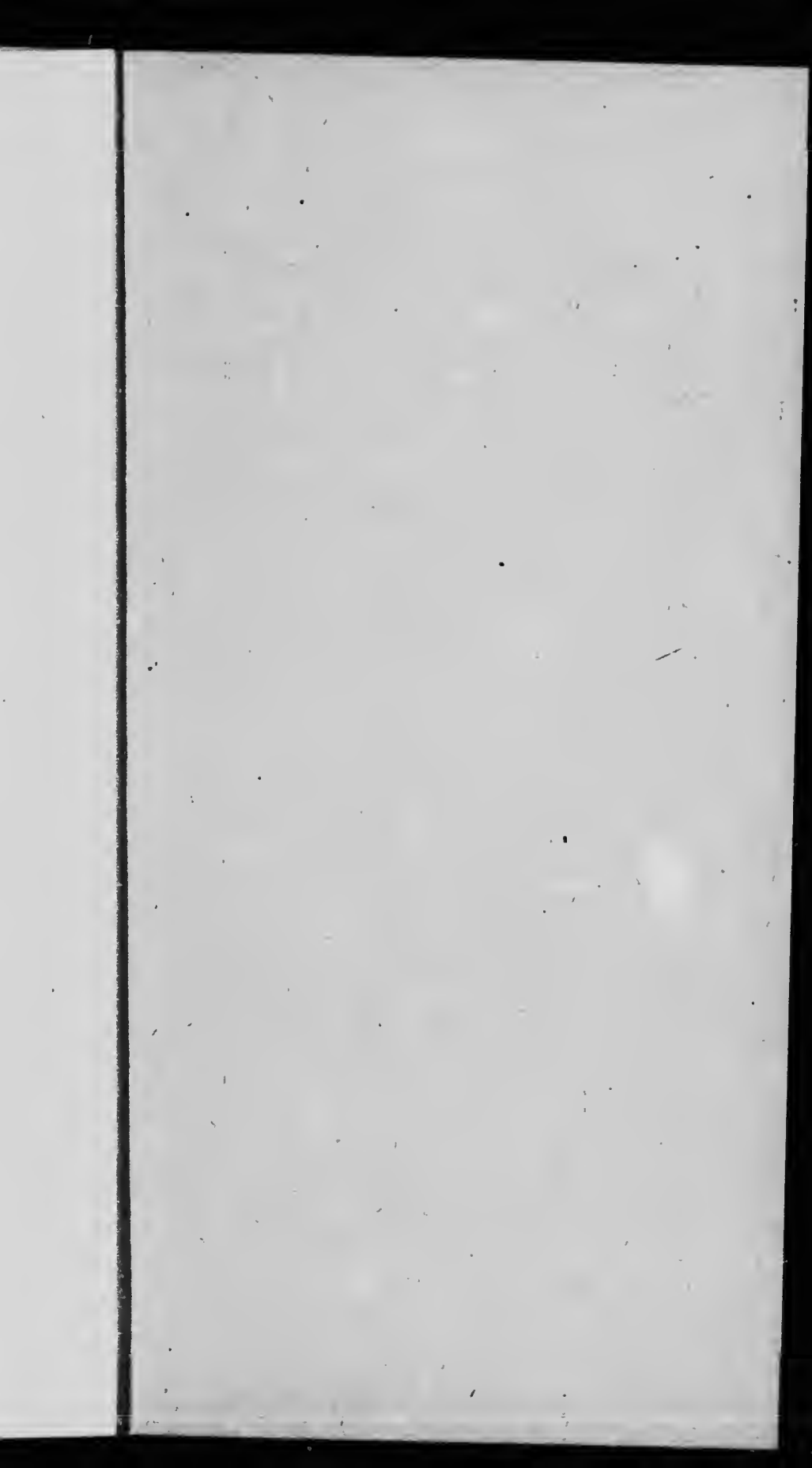
Cet incident, je l'espère, glissera, sans altérer nos relations toujours cordiales jusqu'ici, au domaine où vont toutes les choses mortes, l'oubli.

Agréez, Monseigneur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

(Signé)

GONZALVE DESAULNIERS.





A Vendre **Boulevard SHERBROOKE**

COIN SUD-OUEST CARTIER

Les terrains vacants
grandeur 84 x 91

Prix :
\$2.10 le pied

Occasion exceptionnelle

S'adresser : P. WILLEMS, 72, Rue St-Gabriel

Résidence : SAINT-HILAIRE

ARTHUR LABERGE

COURTIER

d'IMMEUBLES

SAINT-LAWRENCE HALL

Téléphone : Main 7800



